

Notice d'information

Inscription - Nouveaux élèves

PREBAC

Rentrée 2023

À LIRE TRES ATTENTIVEMENT

Les dossiers doivent être renseignés avec le **plus grand soin** au stylo bille **bleu** ou **noir**. **Tous les dossiers** doivent être retournés à l'établissement entre **le 29 juin et le 5 juillet**.

Chaque dossier doit comporter les pièces suivantes :

- 1 fiche d'inscription (3 pages pour le LP - 5 pages pour le LGT)
- 1 fiche **Intendance**
- 1 fiche **internat** pour les élèves demandant une place en internat
- 1 R.I.B. (Relevé d'Identité Bancaire) pour les éventuels remboursements de frais ou bourse
- 1 autorisation de prélèvement bancaire pour les frais de restauration ou d'hébergement
- 1 Copie de l'**attribution de bourse nationale 2022-2023** si l'élève est boursier
- 1 Fiche **Premiers équipements** pour les 1^{ère} années CAP et 2^{nde} Bac pro ASSP
- 1 photocopie de la **carte d'identité** (Recto et verso) ou du **passport** de l'élève
- 1 photocopie du **livret de famille** (parents et enfants)
- Les **bulletins de l'année scolaire précédente** (2022-2023)
- 1 Copie du PAP (programme d'accompagnement Pédagogique) ou notification MDPH si l'élève en bénéficie
- 1 **Exeat** (certificat de radiation) à demander au secrétariat de la scolarité de l'établissement d'origine
- 1 photocopie du certificat de **participation à la journée Défense et Citoyenneté** (JDC) ou de l'**attestation de recensement** (dès 16 ans, se présenter à la mairie du domicile avec sa carte d'identité) **UNIQUEMENT POUR LES ELEVES DE 1^{ère} et/ou Terminale**
- 1 **chèque de 10€** à l'ordre du foyer Socio-Educatif – Contribution volontaire des familles

Tout DOSSIER INCOMPLET sera refusé

• RENSEIGNEMENT UTILES

Code profession

AGRICULTEURS SUR PETITE EXPLOITATION	11	EMPLOYES DE COMMERCE	55
AGRICULTEURS SUR MOYENNE EXPLOITATION	12	PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS	56
AGRICULTEURS SUR GRANDE EXPLOITATION	13	OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL	62
ARTISANS	21	OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL	63
COMMERCANTS ET ASSIMILES	22	CHAUFFEURS	64
CHEFS D'ENTREPRISE DE 10 SALARIES OU PLUS	23	OUVRIERS QUALIFIES DE LA MANUTENTION, DU MAGASINAGE ET DU TRANSPORT	65
PROFESSIONS LIBERALES	31	OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL	67
CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE	33	OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL	68
PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES	34	OUVRIERS AGRICOLES	69
PROFESSION DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES	35	ANCIENS AGRICULTEURS EXPLOITANTS	71
CADRES ADMINISTRATIFS, COMMERCIAUX d'ENTREPRISE	37	ANCIENS ARTISANS, COMMERCANTS, CHEFS D'ENTREPRISE	72
INGENIEURS, CADRES TECHNIQUES d'ENTREPRISE	38	ANCIENS CADRES	74
PROFESSEURS DES ECOLES, INSTITUTEURS ET ASSIMILES	42	ANCIENNES PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	75
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL	43	ANCIENS EMPLOYES	77
CLERGE, RELIGIEUX	44	ANCIENS OUVRIERS	78
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE	45	CHOMEUR N'AYANT JAMAIS TRAVAILLE	81
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES	46	MILITAIRES DU CONTINGENT	83
TECHNICIENS	47	ELEVES, ETUDIANTS	84
CONTREMAITRES, AGENTS DE MAITRISE	48	PERSONNES DIVERSES SANS ACTIVITES PROFESSIONNELLE DE MOINS DE 60 ANS (sauf retraités)	85
EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE	52	PERSONNES DIVERSES SANS ACTIVITES PROFESSIONNELLE DE 60 ANS ET PLUS (sauf retraités)	86
POLICIERS, MILITAIRES	53	NON RENSEIGNEE (INCONNUE SANS OBJET)	99
EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE	54		

Adresses et téléphone

Les élèves majeurs ou accédant à la majorité au cours de l'année scolaire doivent **impérativement** mentionner leur numéro de téléphone et leur courriel.

Si des renseignements comme l'adresse ou le numéro de téléphone venaient à changer en cours d'année, nous remercions les familles de bien vouloir les communiquer dans les meilleurs délais au service de la scolarité.

• REGIME DE L'ELEVE

Passé un délai de trois semaines après la rentrée scolaire, aucun changement de régime ne sera accepté avant la fin du trimestre.

Le régime Interne-externé est proposé à des élèves qui résident à l'extérieur de l'établissement mais qui prennent les trois repas quotidiens au lycée.

• INTERNAT

Une **commission d'admission à l'internat** se déroulera début juillet. Les critères d'admission sont les suivants par ordre de priorité :

1. Éloignement du domicile
2. Enseignement de spécialité ou section Bachibac
3. Section euro ou section basket
4. Élève boursier
5. Fratrie

Sans réponse écrite par courrier de l'établissement à la date du 14 juillet, l'élève sera considéré comme admis à l'internat. Les familles des élèves refusés seront appelées le plus tôt possible après la commission.

Les affectations dans les chambres relèvent de la décision des CPE. Pour faciliter leur intégration, les élèves peuvent indiquer le nom de deux ou trois camarades de même niveau avec lesquels ils souhaiteraient être en chambre.

Les élèves internes doivent avoir un correspondant sur l'agglomération de Cahors. Cette personne doit pouvoir prendre en charge rapidement l'élève interne si l'élève ne peut plus rester dans l'établissement pour des raisons de sécurité ou de son comportement. Le correspondant pourra également être contacté par l'hôpital en cas d'évacuation sanitaire.

• SECTIONS SPECIFIQUES du LGT

Le lycée Général et Technologique offre la possibilité d'être scolarisé dans **une** section spécifique.

Ces sections sont au nombre de quatre :

1. Section BACHIBAC
2. Section sportive Basketball
3. Section Euro Anglais avec DNL scientifique en 2^{nde} (Sciences physiques les années paires, SVT les années impaires) DNL sciences ou histoire à partir de la classe de 1^{ère}
4. Section Euro Espagnol avec DNL Histoire

Les places dans ces sections étant limitées, **toutes les sections spécifiques font l'objet d'un recrutement sur dossier** téléchargeable sur la page d'accueil de l'établissement. Un test sportif est obligatoire pour entrer en section sportive basket.

Seule la section BACHIBAC est dérogatoire au secteur scolaire. Tous les élèves du Lot peuvent candidater sur cette section. Pour toutes les autres, les élèves qui résident hors du secteur de recrutement du Lycée Clément MAROT doivent déposer en parallèle une demande de dérogation.

L'établissement d'origine informera les familles et les élèves du nom du lycée de secteur.

Les demandes de dérogation doivent être demandées et déposées dans l'établissement d'origine au mois de mai précédant la rentrée scolaire.

• OPTIONS FACULTATIVES au LGT

Un enseignement optionnel est proposé aux élèves du lycée Général (2^{nde} – 1^{ère} et Term). **Cet enseignement optionnel ne peut pas être abandonné, ni à la rentrée ni en cours d'année scolaire.** Les élèves choisissant à l'entrée de la classe de 2^{nde} une option LV3 s'engagent à la poursuivre sur les trois années scolaires – sauf orientation en voie technologique. La direction de l'établissement se permet d'attirer l'attention des familles et des élèves sur le risque d'un cumul excessif de matières qui peut alourdir la charge de travail des élèves et sur l'impossibilité de cumuler certaines options prises en seconde avec les options ouvertes en Terminale dans le cadre de la réforme du bac 2021 (Maths complémentaires, maths expertes, Droit et Grand enjeux du monde contemporain). **Le choix d'une option doit donc être réfléchi**, ce n'est pas un droit. Le choix d'une option

facultative sera pris en compte uniquement si la construction des emplois du temps et si la capacité d'accueil le permettent.

À l'entrée en seconde, les élèves peuvent faire au maximum deux vœux. Un seul possible pour les élèves admis dans une section spécifique.

À l'entrée en 1^{ère} et en terminale, seules les options facultatives prises dans l'établissement d'origine peuvent être suivies si elles sont enseignées au lycée Général Clément Marot et si les capacités d'accueil le permettent.

- **SPECIALITES Classe de première et terminale du LGT**

L'admission d'un nouvel élève en classe de première et de terminale est conditionnée à la capacité d'accueil dans les enseignements de spécialité. La direction de l'établissement invite les familles et les élèves de première à formuler quatre vœux par ordre de préférence pour l'entrée en classe de première.

- **REGLEMENT INTERIEUR**

Les familles et les élèves s'engagent à lire le règlement intérieur de l'établissement et ses annexes (EPS- Service de restauration – Internat). Le règlement intérieur peut être consulté sur le site de l'établissement (Rubrique « Infos administratives → Inscription 2022 »)

- **CARTE JEUNE**



POUR TOUS LES élèves : les responsables légaux ou les élèves majeurs doivent faire une demande de carte jeune, OBLIGATOIRE pour l'accès au lycée et à la restauration scolaire.
Pour faire cette demande, la renouveler ou mettre à jour les données personnelles : se connecter sur le site : <https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>

- **FRAIS DE RESTAURATION et D'HEBERGEMENT**

Forfait restauration – Hébergement

L'inscription d'un élève dans un régime (Interne, Demi-pensionnaire, externe) est valable pour un trimestre complet facturé au forfait. Les changements ne sont acceptés que sur demande écrite justifiée et présentée avant la fin du trimestre

Le forfait choisi à l'inscription est à régler que l'élève déjeune ou non au lycée. Seules les absences justifiées d'au moins 5 jours communiquées au service intendance feront l'objet d'une remise d'ordre.

Prélèvement automatique

Le lycée offre aux familles la possibilité de régler les frais de restauration et d'internat par prélèvement automatique mensuel sur un compte bancaire. Ce service permet d'échelonner les paiements et évite ainsi les soucis du respect des délais. Ce dispositif est déconseillé pour les élèves boursiers compte tenu de l'incertitude du montant des créances. Pour les familles qui auront opté pour ce prélèvement automatique, un échéancier précisant le montant des prélèvements, accompagné de « l'avis aux familles » sera fourni lors du 1^{er} prélèvement en octobre 2023.

Les familles seront averties au cas où le prélèvement d'ajustement serait supérieur à la prévision. Cette proposition de prélèvement n'est en aucun cas obligatoire. Si elle est retenue, les familles voudront bien remplir, signer, et nous remettre le mandat de prélèvement SEPA joint au dossier accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB). Le titulaire du compte prélevé devra transmettre à sa banque un exemplaire du mandat accompagné également d'un Relevé d'Identité Bancaire. Cette procédure n'engendre aucun coût supplémentaire. Se renseigner auprès de sa banque si besoin.

Relevé d'Identité Bancaire

Un RIB est nécessaire pour permettre au service intendance d'effectuer le versement des bourses et le remboursement de diverses sommes (Trop perçu, voyages, déplacements ...)

- **PREMIERS EQUIPEMENTS**

Les élèves entrants en 1^{ère} année CAP ATFMC ou 2^{nde} Bac Pro ASSP doivent renseigner une fiche de Premiers équipements indiquant leurs mensurations. Les élèves procéderont à une séance d'essayage lors de leur dépôt de dossier d'inscription.

- **FOYER SOCIO EDUCATIF**

Le F.S.E. est une association loi 1901. La contribution des élèves est volontaire. Le montant de l'adhésion est de 10 euros pour l'année scolaire. Chaque année, le F.S.E. du Lycée Clément Marot intervient dans l'amélioration

du cadre de vie des élèves, dans l'organisation et le développement des activités socioculturelles et péri éducatives.

Ainsi, le F.S.E. a contribué très largement à l'équipement du Foyer des élèves (en matériel informatique, téléviseurs lecteur DVD, mobilier, achat d'un piano, ...). Le F.S.E. gère les abonnements aux journaux et revues, les jeux de société et les babyfoots mis à la disposition des élèves. Par ailleurs, il aide de manière significative aux financements des sorties et voyages scolaires et contribue au fonctionnement de l'association sportive du lycée (en particulier pour les transports vers les compétitions).

 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>lycée Clément Marot Cahors</p>	<h2>Dossier inscription et réinscription</h2> <h1>PREBAC</h1> <h2>Rentrée 2023</h2>	 <p>LYCEES CLEMENT MAROT</p>
---	---	---

Merci de lire attentivement la notice d'information avant de renseigner le dossier

1. Identité de l'élève

NOM (en majuscules) : Prénom usuel :

Date de naissance: / / 20 Ville et département de naissance :

Sexe : Féminin Masculin Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel élève : Courriel : @

Boursier : Oui Non

Sinon, une demande de bourses est-elle en cours : Oui Non

(Pour les élèves de 3^{ème}, il appartient à la famille de faire une demande en juin dans l'établissement d'origine)

2. Niveau d'inscription

Lycée Professionnel (LP)

<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} Prépa-métiers			
CAP Agent Accompagnant au Grand Age		<input type="checkbox"/> 2 ^{nde} CAP	
CAP ATFMC		<input type="checkbox"/> Terminale CAP	
Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne	<input type="checkbox"/> 2 ^{nde} Bac Pro	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Bac Pro	<input type="checkbox"/> Term Bac Pro
Bac Pro Métiers de la gestion administrative <small>(Option Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités)</small>	<input type="checkbox"/> 2 ^{nde} Bac Pro	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Bac Pro	<input type="checkbox"/> Term Bac Pro
Bac Pro Métiers de la relation client <small>(Option Animation et Gestion de l'Espace Commercial)</small>	<input type="checkbox"/> 2 ^{nde} Bac Pro	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Bac Pro	<input type="checkbox"/> Term Bac Pro

Lycée Général et Technologique (LGT)

Seconde générale et technologique <input type="checkbox"/> <small>(possibilité de choisir un enseignement optionnel en page 4)</small>			
Première	<input type="checkbox"/> Générale <small>(choisir 4 spécialités en page 4)</small>	<input type="checkbox"/> Technologique :	<input type="checkbox"/> ST2S <input type="checkbox"/> STMG
Terminale	<input type="checkbox"/> Générale <small>(choisir 2 spécialités en page 4)</small>	<input type="checkbox"/> Technologique :	<input type="checkbox"/> ST2S <input type="checkbox"/> STMG <small>(choisir un enseignement spécifique en page 4)</small>

3. Responsables légaux

• **Responsable légal 1 (responsable financier) à renseigner obligatoirement :** Parent 1 ou Parent 2 ou tuteur

NOM : Prénom : Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Portable :

@ courriel : @

Profession : Code profession : (Voir notice informations)

Accepte de recevoir des informations de l'établissement par SMS et par courriel : Oui Non

Accepte que l'établissement communique avec son enfant par SMS et par courriel : Oui Non

• **Responsable légal 2 à renseigner obligatoirement:** Parent 1 ou Parent 2 ou tuteur

NOM : Prénom : Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Portable :

@ courriel : @

Profession : Code profession : (Voir notice informations)

Accepte de recevoir des informations de l'établissement par SMS et par courriel : Oui Non

Accepte que l'établissement communique avec son enfant par SMS et par courriel : Oui Non

• **Autre responsable ou personne à contacter**

NOM : Prénom : Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Portable :

@ courriel : @

4. Régime

Externe Demi-pensionnaire (4 jours) Demi-pensionnaire (5 jours) Interne Interne-externé

5. Renseignements scolaires

Langues vivantes actuelles

LVA

Anglais
 Allemand
 Chinois
 Occitan
 Espagnol
 Italien
 Russe
 Portugais

LVB

Allemand
 Chinois
 Occitan
 Espagnol
 Italien
 Russe
 Portugais

Non enseignée au LP

Non enseignée au LP

Non enseignée au LP

Attention, ces langues ne sont pas enseignées dans l'établissement, les élèves seront inscrits au CNED UNIQUEMENT s'ils ont déjà suivi cet enseignement les années précédentes.

Parcours scolaire	Classe	Régime (Ext, DP, Int)	Établissement (NOM et Ville)
2022-2023			
2021-2022			
2020-2021			
2019-2020			

Aménagement de scolarité Merci de joindre la notification signée du médecin scolaire.

PAI Suivi MDPH Ordinateur en classe

PAP Présence d'une AESH Autres :

Précisez la **nature du trouble ou du handicap** de votre enfant (Dys, trouble autistique, Asperger, handicap moteur...) et joindre **une photocopie** si possible du **dispositif d'accompagnement préconisé** (GEVASCO ou PAI ou PAP) :

Est-ce qu'une demande d'aménagement d'examen a déjà été formulée ? Oui Non

6. Autres renseignements

Nombre d'enfant(s) dans le foyer fiscal : Place de l'élève dans la fratrie :

Nombre d'enfant(s) scolarisé(s) de la maternelle à la Terminale : ...

Votre enfant est-il **Jeune Sapeur-Pompier Volontaire** : Oui Non

Informations à communiquer pour le bon déroulement de la scolarité de votre enfant (haut potentiel, maladie, suivi social, suivi psychologique... - Ces informations peuvent être mises sous enveloppe cachetée à l'attention du proviseur et échangées au préalable avec un CPE ou l'assistante sociale ou l'infirmière lors du dépôt du dossier) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7. Signatures

La signature du dossier d'inscription vaut adoption du règlement intérieur et de ses annexes. (Voir notice d'informations).

Les signataires de cette partie du dossier d'inscription reconnaissent avoir pris connaissance de la notice d'informations jointe au dossier.

Les signataires autorisent la communication de leurs coordonnées aux **Associations de parents d'élèves** : Oui Non

À, le : / / 20

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Élève

FICHE INTENDANCE

Etablissement

Lycée Professionnel Clément Marot

NOM de l'élève :

Prénom :

Classe (entourer la case) :

3 PM

2de CAP

Term CAP

2de Pro

1ère Pro

Term Pro

Attention : le tarif est forfaitaire et sera appliqué même si l'élève ne mange pas au self (sauf absence justifiée de 5 jours minimum communiqué au service intendance).

Choix de la qualité : (cocher la case de la qualité choisie)

	Tarif de sept. à déc. 2023
* Interne : pension complète lundi au vendredi	577,62 €
* Interne-externé : les 3 repas par jour sans nuitée	481,52 €
* Demi-pensionnaire : Forfait 5 repas par semaine	234,71 €
* Demi-pensionnaire : Forfait 4 repas par semaine (sauf mercredi)	198,10 €
* Externe : 2 repas maximum par semaine	4,00 €

A NOTER - L'inscription de l'élève dans une qualité (interne, D.P. etc..) est valable pour un trimestre complet, facturé au forfait,
 - Les changements pour le trimestre suivant ne sont acceptés que sur demande écrite justifiée, présentée avant la fin du trimestre en cours.

Plusieurs choix de paiement sont possibles : paiement en espèce au service intendance, paiement par chèque, télépaiement (paiement sur Educonnect en une ou plusieurs fois), prélèvement (d'un forfait en 9 fois de octobre à juillet avec régularisation sur les mois de décembre, mars et juin)

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique des frais de demi-pension ou pension, au moment de l'inscription, il convient de remplir obligatoirement un mandat de prélèvement ci-joint et d'en transmettre une copie à votre banque.

Prélèvement automatique demandé : (Ne pas le demander si l'élève est boursier)

oui

non

NOM PRENOM DE LA PERSONNE QUI PAIE LES FRAIS DE RESTAURATION/HEBERGEMENT :

BOURSES : (cocher la case)

* L'élève est-il boursier ?

oui

non

* Sinon, un dossier de demande de bourses est-il en cours ?

oui

non

NOM PRENOM DE LA PERSONNE QUI PERCOIT LES BOURSES (si différent de la personne qui paie les frais) :

Relevé d'Identité Bancaire **A JOINDRE OBLIGATOIREMENT LORS DE L'INSCRIPTION** à agraffer ci-dessous

Document indispensable pour : le paiement par prélèvement, le télépaiement, le versement des Bourses et le remboursement de diverses sommes (voyages, stages, trop-perçus etc ...).

En cas de changement de coordonnées bancaires, merci de renvoyer un nouveau RIB au service intendance

Nom responsable financier :

Signature :

adresse mail :

@

NOTE : Pour davantage de renseignements sur le fonctionnement du service d'hébergement et de restauration

merci de se reporter au règlement voté en Conseil d'Administration.

FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT

NOM (en majuscules) :

Prénom usuel :

Inscrit(e) en classe de pour l'année 2023-2024 :

N° portable élève (**OBLIGATOIRE**) :

Cadre réservé à l'administration	
<input type="checkbox"/> FILLE	<input type="checkbox"/> GARCON
<input type="checkbox"/> ADMIS(E)	<input type="checkbox"/> REFUSE(E)

Commission affectation - Merci de préciser les informations suivantes:

- L'éloignement du domicile ainsi que les horaires et transports utilisés
-
-

- Les informations complémentaires (Problème de santé, contraintes sociales, familiales, financières. Ces informations peuvent être mises sous enveloppe cachetée à l'attention du proviseur et échangées au préalable avec les CPE ou l'assistante sociale ou l'infirmière lors du dépôt du dossier)
-
-

Constitution des chambrées

Indiquer le nom de deux ou trois camarades de même niveau avec lequel votre enfant souhaiterait être en chambrée. (Voir notice d'informations).livret internat ?

NOM Prénom	Niveau

RESPONSABLE à appeler en priorité	PERSONNE désignée de confiance
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre – A préciser :	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre – A préciser :
Nom et Prénom	Nom et Prénom
Adresse	Adresse
Code Postal :	Code Postal :
Commune	Commune
Domicile	Domicile
Portable	Portable
Travail	Travail

En cas de fermeture de l'internat pour des raisons de sécurité ou de problème de santé, je m'engage, ou j'autorise la personne désignée de confiance, à venir récupérer mon enfant.

À, le : / / 20

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Élève

